



## QUAND ET COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT AU PRÉSCOLAIRE (MATERNELLE)?

La période d'inscription au préscolaire, pour l'année scolaire 2016-2017, aura lieu du 8 au 12 février 2016 inclusivement de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h.

Pour inscrire votre enfant, présentez-vous à l'école de votre secteur afin de remplir les formulaires d'inscription.

Notez que pour être admis au préscolaire, votre enfant doit être âgé de 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Vous devez également fournir les documents suivants :

### Pour les enfants nés au Canada

- L'**ORIGINAL** du certificat de naissance grand format.

### Pour les enfants nés ailleurs qu'au Canada

- L'**ORIGINAL** du certificat de naissance grand format, traduit s'il y a lieu, ainsi que l'**ORIGINAL** du ou des documents d'immigration.

Ainsi que ces deux documents :

- Une preuve de résidence (exemples : compte de taxes, facture d'électricité ou permis de conduire – sans étiquette de changement d'adresse).
- La carte d'assurance-maladie de l'enfant.

Pour connaître votre école de secteur, consultez le [www.csdgs.qc.ca/geobus](http://www.csdgs.qc.ca/geobus) vers la fin du mois de janvier.

Pour connaître les coordonnées de l'école de votre secteur, visitez le [www.csdgs.qc.ca/ecolesprimaires](http://www.csdgs.qc.ca/ecolesprimaires).

Nous vous remercions de votre collaboration.